

PPE3 : un nouveau plan Messmer, vraiment ?

Synthèse : La nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), qui fixe les objectifs de développement de la production d'électricité à horizon 2035, a été qualifiée de « plan Messmer 2 », en référence au développement rapide de nouvelles centrales nucléaires à partir de la fin des années 1970. Cette note explore la pertinence et les limites d'une telle comparaison. Celle-ci a du sens au regard de l'importante augmentation de la production sur laquelle mise le gouvernement. Pour absorber cette hausse, les gouvernements des années 1980 pouvaient en revanche compter sur une augmentation presque spontanée des usages. Rien de tel en 2025, où l'électrification représente un défi colossal : il s'agira d'aller vite, sans oublier que le respect de nos objectifs climatiques implique une bonne dose de sobriété.

Le 12 février dernier, au moment d'annoncer la publication de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3), le premier ministre Sébastien Lecornu a tenu à se placer dans les pas d'une figure dont il a pris l'habitude de se réclamer : Pierre Messmer, premier ministre de 1972 à 1974 et à l'origine du lancement du premier programme électronucléaire français. La PPE3 a ainsi été qualifiée de « plan Messmer 2 » : le programme de construction de six réacteurs nouvelle génération EPR2 y est confirmé, avec huit réacteurs supplémentaires à l'étude. Le tournant nucléaire, initié par le discours de Belfort prononcé par Emmanuel Macron en 2022, intègre officiellement la stratégie énergétique française.

En tissant ainsi un lien entre la programmation énergétique française des années 2020 et celles des années 1970, il s'agit avant tout pour le gouvernement se placer dans le sillage d'un grand succès industriel français. Il s'agit aussi de s'inspirer d'un virage technologique amorcé, lui aussi, en période de crise énergétique : alors que le discours de Belfort fait suite à la crise du gaz provoquée par l'invasion russe de l'Ukraine, celui de Messmer a lieu au moment du premier choc pétrolier.

Mais jusqu'où peut-on tirer la comparaison ? Bien évidemment, le monde a changé depuis les Trente Glorieuses, et le gouvernement lui-même n'ignore pas que la référence au plan Messmer a ses limites. Néanmoins, décrypter plus précisément les proximités et les divergences entre les défis auxquels le plan Messmer répondait et ceux auxquels la PPE3 doit faire face permet de prendre la mesure de l'ampleur du bouleversement énergétique qui s'annonce.

1. Un « plan Messmer des EnR » en trompe-l'œil

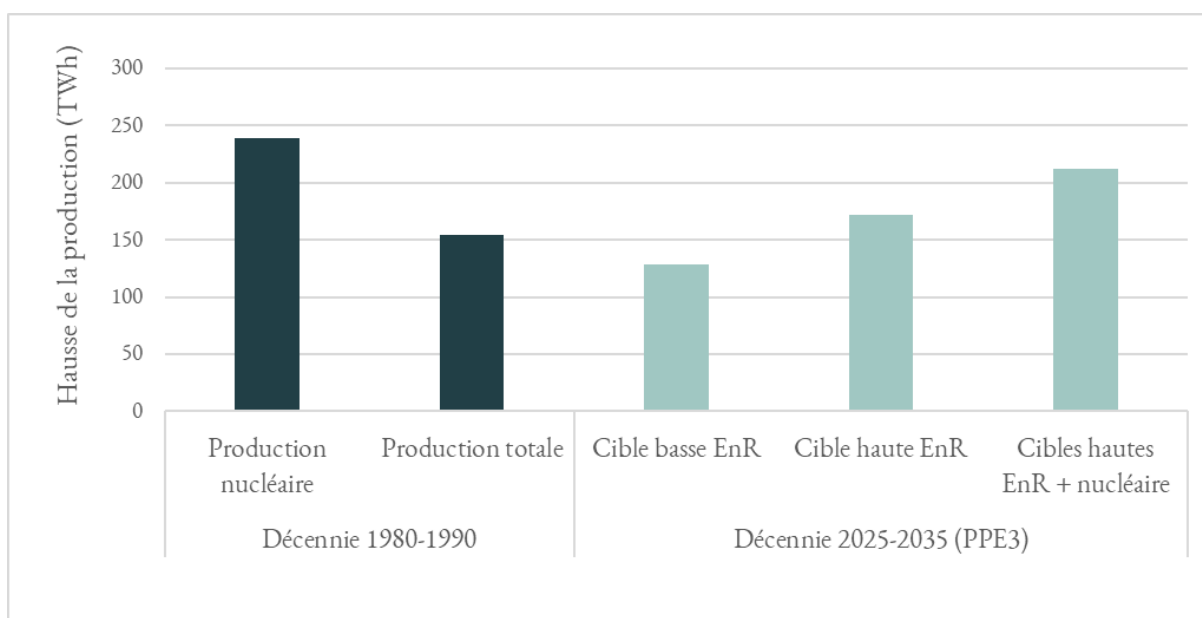
Sur le plan de la production d'électricité, nul doute que la comparaison avec le plan Messmer s'impose. Le programme électronucléaire français est certes entamé nettement avant les années 1970. Mais c'est après le choc pétrolier que l'électricité nucléaire entame une montée en puissance qui impressionne

rétrospectivement par sa rapidité. Le premier réacteur à eau pressurisée est raccordé au réseau en 1978 à Fessenheim. 58 autres basés sur la même technologie suivront, avec des mises en service qui s'étalent sur à peine 20 ans, de 1978 à 1999.

Rien qu'en 10 ans, entre 1980 et 1990, ce sont près de 45 GW de puissance nucléaire qui sont ainsi connectées au réseau, soit 240 TWh d'électricité annuelle supplémentaire. L'électricité nucléaire se substitue en partie à l'électricité produite à partir de combustibles fossiles. Au total, la production fait tout de même un bond de plus de 150 TWh sur la période¹.

Les objectifs ambitieux que se fixe la PPE de 2026 justifient clairement la comparaison. La production totale d'électricité décarbonée devra augmenter, entre 2025 et 2035, de près de 130 TWh dans l'hypothèse basse sur les renouvelables, de plus de 170 TWh dans l'hypothèse haute, voire plus de 210 TWh si la cible la plus ambitieuse sur le nucléaire était atteinte.

Graphique 1 – Surcroît de production d'électricité, historique et projeté par la PPE3



Source : SDES pour la décennie 1980-1990, PPE3 pour la décennie 2025-2035.

Lecture : lors de la décennie 1980-1990, la production nucléaire s'est accrue de 240 TWh ; la production totale d'électricité a augmenté de 150 TWh, le nucléaire se substituant à l'électricité fossile.

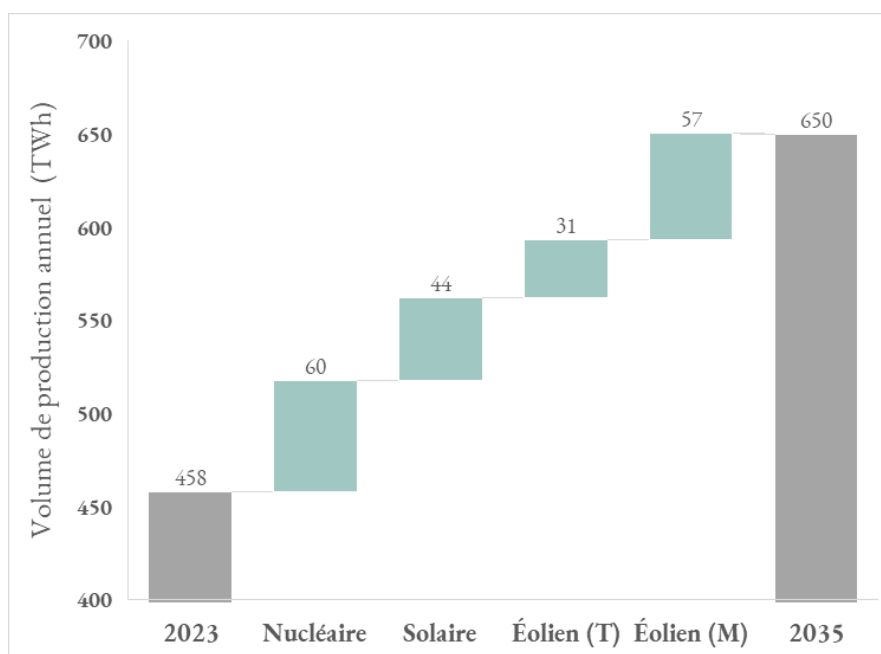
Cette augmentation n'est d'ailleurs pas la conséquence de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Ces derniers ne seront livrés qu'à partir de 2038, date envisagée de mise en route de la première paire d'EPR2. La forte augmentation de la production d'électricité prévue par la PPE3 repose en fait sur la prolongation de l'utilisation des centrales nucléaires historiques jusqu'à 60 ans, ce qui permet de conserver l'ensemble du parc, même les réacteurs les plus anciens, d'ici 2035. Cette

¹ SDES, Chiffres clés de l'énergie, édition 2025, « Electricité » ([lien](#))

prolongation se fera au prix de la poursuite de travaux de mise à niveau, un « grand carénage » qui doit permettre d'augmenter la production de l'existant tout en renforçant les exigences de sûreté.

Mais la hausse de la production nucléaire ne représente qu'une fraction de l'augmentation prévue de la production. Dans le scénario central du gouvernement, les EnR comptent pour 69 à 75% du surcroît de production électrique décarbonée entre 2023 et 2035 (Graphique 2). En apparence, le « plan Messmer 2 » évoque un plan Messmer des énergies renouvelables : le nucléaire historique est maintenu et prolongé, mais les nouvelles capacités installées sont des capacités renouvelables.

Graphique 2 – Décomposition de la hausse de production décarbonée prévue par la PPE3



Source : PPE3

Comment comprendre ce choc de production ? Il faut rappeler que le respect des objectifs climatiques impose de substituer massivement à des combustibles fossiles de l'électricité décarbonée. Cette substitution devra concerner la quasi-totalité de nos usages énergétiques : transport, chauffage et industrie devront être alimentés par de l'électricité plutôt que par de hydrocarbures. Pour que ces nouvelles consommations d'électricité soient permises, la production devra augmenter en conséquence.

Mais l'électrification des usages tarde à se matérialiser. Ces-dernières années, la production a eu tendance à croître sans que la consommation ne suive, comme le soulignait un rapport du gestionnaire de réseau RTE publié fin 2025. Ce rapport dessine deux futurs possibles : soit la consommation d'électricité rompt avec la tendance actuelle, auquel cas un accroissement de la production décarbonée dans les dix prochaines années est indispensable ; soit elle reste atone, auquel cas un coup de frein sur la production devient nécessaire.

L'idée d'un ralentissement de la production supposait un arbitrage entre les différentes filières : en cas de coup de frein, qui des renouvelables ou du nucléaire serait le plus impacté ? Or, en amont de la publication de la PPE3, le gouvernement se trouvait face à un double impératif. Il s'agissait d'une part de soutenir EDF, fragilisé par des prix bas sur les marchés de gros de l'électricité et d'importants besoins d'investissement pour le nouveau nucléaire. D'autre part, il fallait rassurer les syndicats représentant les énergies renouvelables, qui craignaient un ralentissement de leur activité et mettaient en avant l'impact d'un tel ralentissement sur l'emploi ; les scénarios « R1 » et « R2 » de RTE faisaient office de ligne rouge.

En présentant des chiffres ambitieux sur la production, la PPE parie sur une électrification rapide, ce qui présente l'avantage de donner des gages à ces deux industries. Côté nucléaire, EDF aura toute latitude pour accroître sa production, et ainsi rentabiliser au maximum les installations existantes et maintenir ses marges opérationnelles. Les hypothèses du gouvernement de ce point de vue sont optimistes : d'ici 2030 les réacteurs pourront produire 380 TWh par an, et la consigne donnée à EDF est de viser 420 TWh, alors que la moyenne des dix dernières années est de 360 TWh par an². Côté renouvelables, le « moratoire de fait » tant redouté par l'industrie n'est pas acté. Les objectifs à horizon 2030 et 2035 correspondent aux scénarios les plus optimistes du gestionnaire de réseau, quelque part entre le « R3 » et le « R4 ». Pour montrer qu'il soutient le nucléaire sans laisser de côté les renouvelables, le gouvernement va même au-delà des recommandations de RTE. Alors que le gestionnaire de réseau juge qu'une « décarbonation rapide » implique un accroissement de 130 TWh de la consommation d'électricité, les scénarios du gouvernement les plus ambitieux pour le renouvelable mettent en avant une hausse de la production bien supérieure (Graphique 1).

C'est d'ailleurs ici que la priorité accordée au nucléaire se fait jour. D'une part, les volumes de production totaux les plus ambitieux semblent supérieurs à ce qu'une hausse de la consommation, même importante, est capable d'absorber. D'autre part, derrière les chiffres en térawatt-heures, les énergies renouvelables sont explicitement présentées comme les variables d'ajustement de la politique énergétique. Ainsi, le rythme de développement du photovoltaïque « pourra être ajusté, à la hausse ou à la baisse, en tenant compte notamment des prévisions d'évolution de la consommation d'électricité ». En cas de réussite du « grand carénage », qui aboutirait à une forte augmentation de la production nucléaire, et/ou d'électrification trop lente, qui ne permettrait pas d'absorber les gros volumes d'électricité présentés, la place des renouvelables dans le mix électrique pourrait fondre. Le maintien d'objectifs ambitieux pour le renouvelable est donc, en sous-texte, conditionné à la réussite d'une électrification rapide ou à des défaillances du nucléaire.

2. Électrification et limites de la comparaison

Une hausse de la production, dans un réseau électrique devant être équilibré à tout moment entre offre et demande, doit nécessairement se traduire par une hausse de la consommation. La croissance

² Données de RTE relatives à la production nucléaire ([lien](#))

rapide du volume d'électricité injecté dans le réseau que dessine la PPE3 représente un défi en soi, mais elle laisse également présager d'un énorme travail à mener sur le versant de la consommation d'électricité. Le gouvernement ne s'y est pas trompé ; dès la présentation de la PPE3, le branle-bas de combat sur l'électrification a été déclaré. Déjà évoquée largement dans le texte, cette-dernière fera l'objet d'une publication dédiée : un « grand plan d'électrification », dont la formulation évoque, comme le « plan Messmer », les grandes heures de l'Etat planificateur, est attendu pour mai 2026. L'enjeu est également européen : un « [plan d'action pour l'électrification](#) », proposé par la Commission européenne, devrait être publié dans les prochaines semaines.

L'histoire du tournant nucléaire du point de vue de la consommation est peu évoquée, l'attention se concentrant en général sur la construction des centrales. Pourtant, l'équilibre production-consommation était déjà une contrainte il y a une cinquantaine d'années. En parallèle de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, la consommation d'électricité du pays est scrutée avec attention par l'entreprise publique Electricité de France (EDF) et sa tutelle étatique³.

La consommation est même activement encouragée par EDF. Il s'agissait de convaincre des clients de s'équiper en appareils électriques, pour permettre aux réacteurs de tourner à plein régime et ainsi amortir l'investissement initial le plus vite possible. Un département dédié au sein de la direction recherche et développement, le département « Applications de l'électricité » (ADE), est ainsi chargé de déterminer les nouveaux usages à promouvoir⁴. Le chauffage électrique jouera un rôle particulièrement important ; son développement apparaît comme la condition de réussite du programme nucléaire civil⁵.

En 2025, le chauffage reste l'un des théâtres principaux de la bataille de l'électrification. Le gouvernement a présenté dès 2024 le « plan pompes à chaleur », qui ambitionne de soutenir la filière et de produire 1 millions de pompes à chaleur par an d'ici 2027. Mais de nombreux nouveaux fronts se sont ouverts : en attendant le « plan d'électrification », on se contentera de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC3), présentée peu après la PPE3, qui présente des objectifs ambitieux dans les domaines de l'industrie, de la production d'hydrogène ou encore des mobilités.

Le rythme de croissance de la consommation d'électricité compatible avec la trajectoire de production présenté dans la PPE3 constitue une véritable rupture avec la tendance. En poussant fortement le nucléaire et en conservant des objectifs relativement ambitieux pour les renouvelables, le gouvernement va au-delà du scénario « décarbonation rapide » de RTE (voir plus haut). Ce-dernier table sur 580 TWh consommés d'ici 2035, contre 450 en 2025. Un accroissement de 130 TWh, similaire au bond de 150 TWh de la décennie 1980, alors que la consommation d'électricité stagne

³ Lors de la [séance de questions au gouvernement](#) du 25 juillet 1974, le ministre de l'Industrie affirme ainsi : « La politique de développement du chauffage fait l'objet actuellement d'une étude particulière menée en liaison étroite avec Electricité de France »

⁴ Henri Michel, « Le chauffage électrique des locaux », Bulletin d'histoire de l'électricité, [juin 1996](#)

⁵ Pour Pierre Ailleret, directeur général adjoint d'EDF dans les années 1960 : « La réussite du nucléaire et celle des applications thermiques de l'électricité conditionnent l'avenir d'EDF »

depuis plus de 20 ans. Au regard des volumes de production à absorber, la PPE3 dans sa version la plus ambitieuse nécessiterait d'aller encore au-delà.

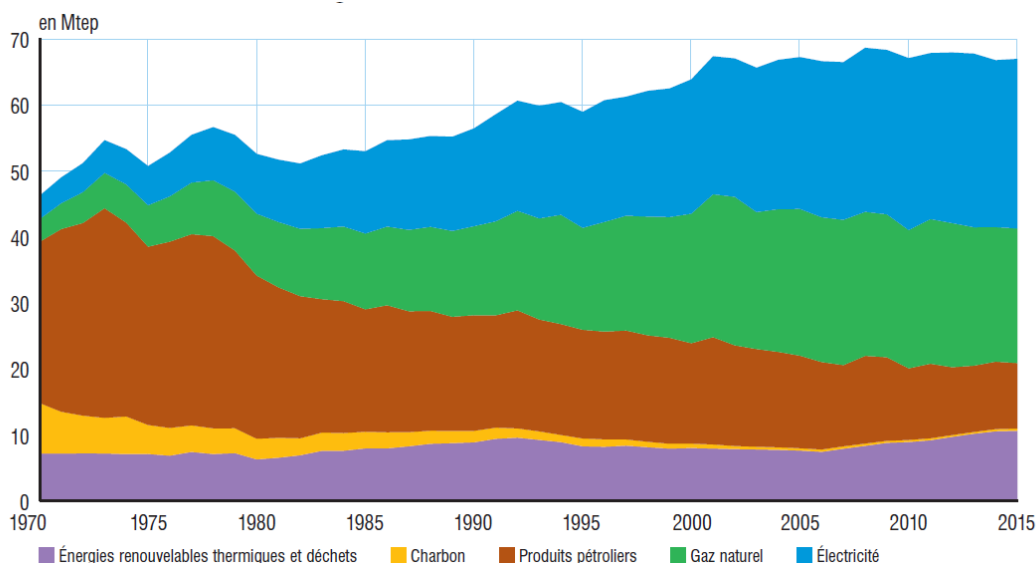
Par ailleurs, la France bénéficiait au temps de Messmer de conditions favorables qui ne sont plus d'actualité. Pour écouler sa production d'électricité, EDF peut compter dans les années 1980 sur un accroissement des exportations vers les pays voisins. En parallèle de la construction de nouvelles centrales, de nombreuses interconnexions transfrontalières voient le jour. Au début des années 2000, alors que le programme électronucléaire touche à sa fin, la France exporte près de 80 TWh d'électricité⁶, un record qui n'a été battu qu'en 2024. Mais cette façon de trouver des nouveaux débouchés atteint ses limites à mesure que les renouvelables s'intègrent dans les réseaux électriques européens. De plus en plus souvent, les Etats membres se retrouvent en situation de surproduction au même moment : quand le soleil brille et que le vent souffle, c'est-à-dire quand les éoliennes et les panneaux solaires fonctionnent à pleine puissance. La multiplication de ces « modes communs » limite les perspectives d'accroissement des exports dans les années à venir⁷.

Le défi auquel nous faisons face aujourd'hui du point de vue de la consommation d'électricité, celui d'une décarbonation rapide de nos usages, est donc plus grand que celui du plan Messmer. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse au contexte économique très différent dans lequel cette nouvelle vague d'électrification s'inscrit. En effet la consommation d'électricité entre les années 1970 et 1990 est tirée dans de nombreux secteurs par une augmentation générale de la consommation d'énergie, malgré quelques baisses transitoires lors des deux chocs pétroliers. La production d'électricité, même lorsque la construction de nouveaux réacteurs atteint son régime maximal, ne suffit pas à combler tous les besoins. Sur la même période, la consommation de gaz naturel explose. L'exemple des consommations résidentielles est éclairant : malgré l'essor du chauffage électrique et de nombreux nouveaux usages comme l'électroménager, le gaz joue un rôle aussi important que l'électricité pour accompagner la croissance des besoins et se substituer aux énergies fossiles (Graphique 3). Ces consommations d'énergie sont tirées par une croissance économique qui, si elle commence à décliner à la fin des Trente glorieuses, reste plus importante que celle que connaît la France aujourd'hui.

⁶ C'est d'ailleurs un des objectifs fixés par les pouvoirs publics, qui veulent améliorer la balance commerciale française, comme l'affirme le directeur d'EDF Marcel Boiteux dans *Le programme électro-nucléaire : EDF et ses choix industriels* ([lien](#))

⁷ RTE, Bilan Prévisionnel 2025, Principaux résultats, p. 14

Graphique 3 – Consommation d'énergie finale dans le secteur résidentiel-tertiaire, par vecteur énergétique



Source : [Insee](#), d'après des données du SDES

Ce dynamisme explique que les pouvoirs publics n'aient pas eu à s'impliquer de manière significative pour faire décoller la consommation d'électricité : il n'y a pas de grand plan d'investissement ou de soutien public à l'acquisition de nouveaux équipements dans les années 1980. La politique commerciale d'EDF suffit : l'électrification du pays est en grande partie « spontanée », stimulée par la construction de logements neufs et l'acquisition d'appareils électroménagers par les ménages. Elle démarre d'ailleurs dès les années 1960, nettement avant l'accélération du tournant nucléaire, et est similaire à celle que connaissent des pays voisins. Au début des années 1990, la France est à peine plus électrifiée que l'Allemagne ou le Royaume-Uni : dans ces pays, la croissance de la consommation électrique a simplement mobilisé les centrales fossiles davantage que les centrales nucléaires. Le « plan Messmer » a accompagné la hausse de la consommation d'électricité davantage qu'il ne l'a créée.

En 2025, la situation est toute autre : pour respecter les engagements climatiques de la France, il faut électrifier les usages tout en réduisant les consommations totales d'énergie dans les prochaines décennies. En parallèle du remplacement des chaudières au gaz et au fioul par des pompes à chaleur, la rénovation des logements devra par exemple limiter les besoins de chauffage. Cette décroissance de la consommation totale d'énergie est indispensable : elle assure que les nouveaux usages électriques remplacent bien des usages fossiles existants, plutôt que simplement s'y ajouter. Les cibles fixées par la PPE3 sont, là encore, ambitieuses. Pour les atteindre, les leviers d'efficacité énergétique et de sobriété devront être fortement mobilisés, dans des proportions plus importantes que celles des chocs pétroliers, et surtout de manière durable.

Pour toutes ces raisons, le « grand plan d'électrification » voulu par le gouvernement, qui annonce une poursuite de l'implication des pouvoirs publics pour réussir à faire décoller la consommation d'électricité, représente bien une entreprise inédite.

3. Pour une électrification écologique

S'il y a une leçon à retenir de l'époque du choc pétrolier, c'est d'ailleurs bien que les appétits des producteurs d'électricité ne font pas nécessairement bon ménage avec les exigences de sobriété. L'essor du chauffage électrique dans les années 1970, alors que les centrales nucléaires en construction ne produisaient pas encore et que l'essentiel de l'électricité provenait de sources fossiles, suscitaient l'inquiétude de certains parlementaires, soucieux d'éviter un « gâchis » d'énergie. L'Agence pour les Economies d'Energie (AEE), ancêtre de l'Agence de la Transition Ecologique (Ademe) dont la priorité était de limiter les consommations, a d'ailleurs dû s'opposer à EDF, qui pour justifier la construction de toujours plus de réacteurs faisait des projections de croissance de l'électricité irréaliste⁸.

Une forte croissance de la production d'électricité, même bas-carbone, n'est pas en soi écologique. Il n'y a pas de production d'électricité sans impacts environnementaux. Produire l'acier et le béton nécessaires à la fabrication d'éoliennes et de panneaux solaires, extraire du sous-sol les métaux critiques indispensables à leur fonctionnement, construire les réseaux électriques pour acheminer l'électricité produite, tout cela suppose des émissions des CO₂, des consommations d'eau, des pollutions diverses, des dégâts pour la biodiversité. Ces impacts sont moindres que ceux engendrés par les combustibles fossiles, mais loin d'être négligeables. Une politique écologique suppose donc de réduire globalement la consommation d'énergie pour limiter ces impacts ; d'où le rôle central joué par la sobriété.

Le « plan Messmer », qui visait avant tout à accroître la souveraineté énergétique, a eu des conséquences positives sur le plan écologique, en fournissant une électricité bas-carbone à la France. Mais ce grand plan industriel, malgré son ambition, n'a permis de faire qu'un petit pas vers l'indépendance vis-à-vis des fossiles. Lorsque la construction de nouvelles centrales prend fin, les hydrocarbures demeurent au cœur du modèle de développement économique français : l'électricité dans son ensemble compte pour environ 20% de la consommation finale d'énergie en 1990. L'électrification de la période 1970-1990 a permis de stabiliser la consommation fossile, sans la réduire significativement.

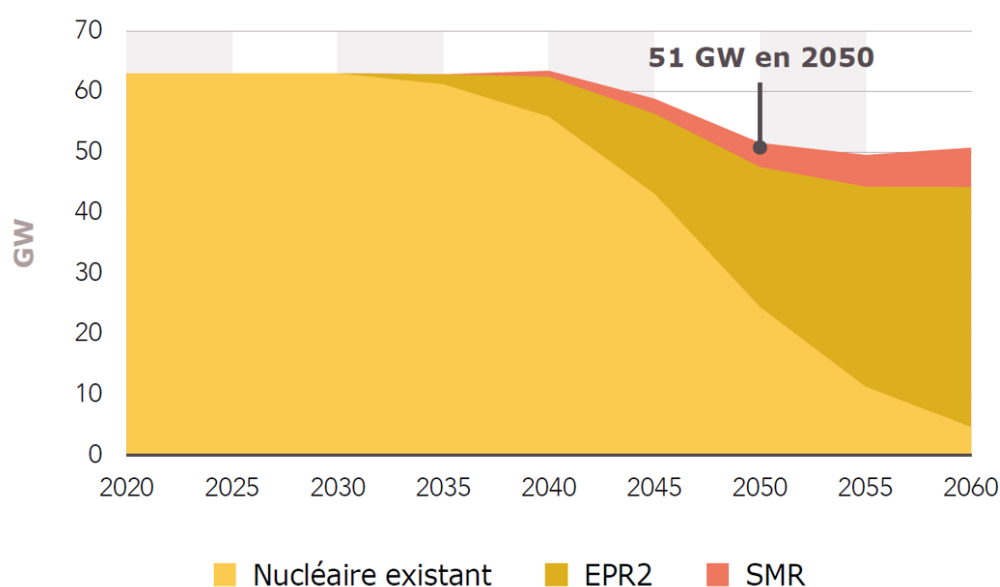
Ainsi, bien que l'électrification soit indispensable à l'atteinte de nos objectifs climatiques, la forme qu'elle prendra et les usages qu'elle remplacera concrètement seront déterminants. Il y a un monde d'écart entre les [scénarios Net-Zero](#) de l'Agence Internationale de l'Energie, dans lesquels les voitures individuelles deviennent électriques tout en voyant leur trafic augmenter continûment jusqu'en 2050, et ceux de [négaWatt](#) dans lesquels l'électricité alimente transports en communs et véhicules partagés. Le consensus apparent autour de l'électrification cache en réalité des débats importants.

Le retard pris dans ce domaine met les pouvoirs publics dos au mur. Vu l'ampleur des promesses faites aux producteurs nucléaires, et sans une moindre mesure à ceux des renouvelables, la tentation est

⁸ Jean Syrota, premier président de l'AEE, [déclarait](#) en 2002 : « L'AEE s'est battue contre l'idée de la croissance permanente de la consommation d'électricité au rythme de 7% par an, credo d'EDF qui aurait amené un doublement de la consommation tous les 10 ans et permis d'atteindre une consommation de 1000 TWh en 2000, soit plus du double de ce qui a été constaté »

grande d'électrifier tous azimuts, de saisir n'importe quelle opportunité pour permettre leur production. Deux écueils potentiels apparaissent. D'un côté, une faible croissance de la consommation en raison d'une décarbonation trop lente, qui condamnerait à l'asphyxie l'industrie des énergies renouvelables, la priorité étant accordée au nucléaire (voir partie 1.). Or, plan Messmer 2 ou pas, ces énergies seront au cœur de notre futur énergétique si ce dernier est véritablement bas-carbone. Les nouveaux réacteurs actés par la PPE3 pourront tout au plus remplacer les réacteurs existants, qui devront pour beaucoup être fermés au cours de la décennie 2040 (Graphique 4). Si l'électrification est un succès, ce sont bien les renouvelables qui, à cette échéance, devront permettre d'alimenter les nouveaux usages.

Graphique 4 – Évolution de la puissance nucléaire installée dans le scénario N03 de RTE



Source : RTE, Futurs énergétiques 2050

Le deuxième danger est celui d'une électrification mal conçue, qui engagerait notre système énergétique pour plusieurs décennies et ferait obstacle à l'élimination des combustibles fossiles pour les usages les plus essentiels. Un nouveau venu dans les documents de programmation énergétique cristallise cet écueil. Les récentes publications de RTE, qui sont fortement liées à la PPE3 et seront sans doute mobilisés largement pour le grand plan d'électrification, fait ainsi une large place aux centres de données (ou *data centers*), vus comme une source importante de débouchés pour le secteur électrique. Le Bilan électrique 2025 permet de se faire une idée de leur poids prépondérant dans l'électrification à court terme : « Les droits d'accès au réseau de transport d'électricité déjà attribués atteignent fin novembre 2025 environ 30 GW, dont 14 GW pour des centres de données, 9,5 GW pour des unités de production d'hydrogène et 6,5 GW pour des projets d'électrification de sites industriels existants ou bien de nouveaux sites industriels ». Les centres de données sont également évoqués, quoique très discrètement, dans la SNBC3.

Or, ces centres de données, objets d'une véritable course à l'investissement de la part des mastodontes de l'IA, font déjà concurrence aux usages électriques classiques à divers endroits du globe. De plus, comme le reconnaît RTE, leur consommation est difficile à anticiper, et pourrait être plus importante que prévue. Alors que l'industrie doit elle aussi électrifier rapidement, ils pourraient faire concurrence à certains projets plus prioritaires sur le plan écologique, car participant à la décarbonation d'usages essentiels. Les conflits d'usage liés aux *data centers* sont [déjà une réalité](#) dans certains pays comme l'Irlande. Des [doutes](#) demeurent par ailleurs sur leur impact en termes d'emploi, tandis que les avantages en matière de souveraineté numérique sont incertains en l'absence de véritable stratégie en ce sens.

La situation a tout du piège pour les défenseurs d'objectifs environnementaux ambitieux : puisque les renouvelables sont placés, avec cette nouvelle PPE, sur un siège éjectable qui se déclencherait en cas de retard sur l'électrification, s'opposer à des projets énergivores comme ceux des *data centers* pourrait ajouter à leurs difficultés. D'un autre côté, accepter un accroissement de la consommation électrique démesuré et sans réflexion sur nos besoins équivaldrait à renoncer à un discours cohérent sur la sobriété.

Conclusion

En invoquant la figure de Messmer, le gouvernement cherche à justifier une politique énergétique incontestablement ambitieuse, en suggérant qu'elle nous mène vers davantage de souveraineté. Le sujet est d'actualité : à l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est bien un nouveau choc pétrolier qui semble se profiler. L'électrification a tout pour répondre à cette exigence de souveraineté énergétique : elle permet à une électricité produite localement de se substituer à des combustibles fossiles importés, qui exposent l'économie française à d'importants chocs de prix.

Pour que l'électrification tienne ses promesses, elle doit cependant avoir une boussole appropriée. La priorité absolue, du point de vue de la souveraineté comme du climat, doit être de faire décroître l'utilisation de combustibles fossiles. Pour qu'électricité rime réellement avec souveraineté, il importera de prioriser des projets qui contribuent effectivement à la réduction de notre dépendance aux combustibles fossiles, et pas seulement ajouter de nouvelles consommations électriques aux anciennes. Il sera tout aussi important de ne pas prioriser le nucléaire au point de négliger les renouvelables, qui représentent notre option énergétique la plus souveraine, comme le soulignait un récent [rapport](#) du Réseau Action Climat.

En mettant l'accent sur la croissance de la production décarbonée, l'exécutif envoie un signal fort aux industriels du secteur de l'électricité, mais laisse de côté cette question centrale des usages. Si, en 2035, l'électricité sert à alimenter des centres de données américains ou émiratis⁹, mais que les Français

⁹ Les Etats-Unis et les Émirats Arabes Unis sont, de loin, les premiers investisseurs dans des data centers sur le sol français, selon la [Banque des Territoires](#).

dépendent encore du pétrole et du gaz pour se déplacer et se chauffer, le progrès en matière de souveraineté sera difficile à démontrer. Rendez-vous au prochain choc pétrolier...